

QUELLE VIE DEMAIN POUR RETRAITÉS... ET ACTIFS ?

Un sondage IFOP fait apparaître que les Français sont très majoritairement attachés à tous leurs services publics, contredisant la communication présidentielle sur la réforme de la SNCF, à laquelle ils seraient très favorables. Aujourd'hui, cette réforme est entérinée, tous ceux qui n'ont pas jugé utile de se mobiliser vont bien vite se rendre compte de ce qu'elle va coûter en argent et en désagréments.

La communication présidentielle est d'ailleurs bien silencieuse quand il s'agit des nombreuses augmentations de prix, occultées par le ministre Philippe le 26 août.

Carburant + 12 %, Assurance + 3 à 5 %, Mutuelles + 5 %, Tabac + 10 %, Gaz + 14 %, Forfait hospitalier + 15 %, Fioul domestique + 36 %, Electricité + 17 %, CSG retraités + 25,75 %, timbres-poste + 10 %.

C'est bien sûr une perte de pouvoir d'achat, à laquelle va s'ajouter le prélèvement à la source, dès janvier 2019, même si des régularisations pourraient intervenir (voir *On continue* n° 87).

Quant à l'augmentation des retraites de base : + 0,3 % alors qu'elles auraient dû être augmentées de 2,6 % si la loi avait été respectée. De plus, le gouvernement a décidé de reculer cette mini augmentation au 1^{er} janvier et non plus au 1^{er} octobre ! Quant aux retraites complémentaires, qu'en sera-t-il suite à l'accord signé par les syndicats complices du MEDEF, CFDT, CFTC et CFE/CGC ? En parallèle, la volonté de mater les syndicalistes ne faiblit pas, bien au contraire. Les patrons se sentent tout permis pour dompter les éventuels rebelles.

Le MEDEF aussi est très discret, et pour cause, il n'a plus grand-chose à revendiquer puisque le président de la République, que son organisation a choisi, élevé, mis en place a déjà démolé pratiquement tout ce qui le gênait ou lui déplaisait.

Bien sûr, il reste encore un peu de travail pour que ces messieurs soient totalement satisfaits, mais le gouvernement s'en occupe et déjà il s'attèle à son activité de démolition, en particulier sur la retraite : tout cet argent des cotisations qui échappe au Capital, cela lui est insupportable !

De même, ce qui reste des prestations sociales risque de bien vite disparaître. Tant pis pour ceux qui y avaient droit, ils n'avaient qu'à naître riches !

La énième réforme des retraites, réforme systématique celle-ci, va venir, si on ne se bat pas contre, compléter tout ce qui a déjà été fait pour soi-disant sauver le régime. Rien n'a été résolu puisque il n'a jamais été question d'augmenter les recettes, c'est-à-dire diminuer le chômage pour les augmenter : les exonérations de cotisations patronales ont pour effet de creuser encore le déficit. Il n'est toujours question que de diminuer les dépenses.

Les réformes prévues vont nous faire souffrir, mais surtout nos enfants et petits enfants : justice, institutions, retraites, diminution du nombre de fonctionnaires, PMA, GPA, fin de vie, prélèvement à la source des impôts, réforme de l'assurance chômage avec, en particulier, des contrôles stricts pour éviter les soi-disant fraudes pendant que les fraudeurs « institutionnels » que sont certains patrons continuent gentiment leur « optimisation fiscale ». Toutes ces réformes vont fondamentalement transformer notre modèle social, au détriment des retraités, comme des actifs.

**Ils ont osé !
(page 4)**

**UNE SEULE POSITION
LA LUTTE, LA LUTTE,
ENCORE LA LUTTE !**

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

LA FNIC À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

Absente l'an dernier à ce grand rendez-vous populaire, la FNIC y revient, avec un stand indépendant (précédemment elle était située dans l'espace du Forum social) conjoint avec l'UD CGT des Bouches-du-Rhône. Ce stand sera situé avenue Joséphine Baker et tous les camarades sont invités à le visiter. Trois temps forts : l'inauguration le vendredi 14, le débat « quelle convergence entre l'action syndicale et l'action politique pour imposer notre projet de société ? » le samedi 15 et la solidarité internationale pour la paix dans le monde le dimanche 16. Bien sûr, l'indispensable bar n'a pas été oublié !

SANOFI MOURENX (64)

Les salariés de Sanofi Mourenx se trouvent privés de leur outil de travail, le site de production ayant été brutalement arrêté suite à une mise en demeure de l'Etat qui exige que soient neutralisés, sous trois mois, les rejets toxiques liés à l'activité industrielle. Il est indispensable que des investissements soient faits afin que l'usine redémarre le plus rapidement possible. Sanofi, monstre du CAC 40, dispose des moyens nécessaires ! Le syndicat CGT exige que soit mis en action un plan « rejets toxiques » sur tous ses sites, dans l'intérêt des salariés et des riverains.

AIR LIQUIDE PARDIES (64)

Plusieurs établissements industriels, Celenese, Yara..., ont été fermés sur le complexe de Pardies, avec des conséquences sur l'activité du site Air Liquide. Selon le syndicat CGT, il est important que le groupe soit présent dans le Sud-Ouest, sur le complexe de Lacq. Lui qui distribue près d'un milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires, qui a bénéficié d'aides sans aucune contrepartie, doit maintenir son activité sur le site et s'engager pour au moins une décennie comme sur le maintien de l'ensemble des salariés sur la même période.

Salaires...

Le nouveau PDG d'Air France voit son salaire tripler par rapport à celui de son prédécesseur. Les syndicats qui réclament depuis des mois une augmentation de salaire de 5 % apprécient ! De même, le patron de Carrefour mis à la retraite du fait de son incompétence perçoit, en plus de 9,2 millions pour solde de tout compte, une prime de 4 millions (refusée, paraît-il, mais sous la pression de l'opinion publique) et une belle pension de retraite de la part de Carrefour. Les salariés de Carrefour, en particulier les 4 500 d'entre eux en lutte pour la défense de leur emploi, sont ravis pour lui !

1^{ER} OCTOBRE → JOURNÉE MONDIALE D'ACTION POUR LES DROITS ET LA DIGNITÉ DES RETRAITÉS.

Le capitalisme, les grandes entreprises, le patronat, sont organisés de façon internationale : nous avons donc le droit, et même le devoir, de nous organiser de même pour nous soutenir. Suite aux récentes annonces du gouvernement, s'inscrire largement dans cette initiative est une absolue nécessité. Autocollants et affiches sont disponibles, nous les demander (01 55 82 68 82 ou orga.ufr@fnic-cgt.fr).

International

- Israël vient enfin de débloquent le courrier en provenance de l'étranger destiné aux Palestiniens retenu depuis 8 années. Mais qui a parlé de l'arraisonnement, dans les eaux internationales, de la flottille de la Liberté destinée à apporter médicaments et matériel médical à Gaza enformée dans son blocus mortel ?
- Les bonnes âmes qui s'acharnent sur le gouvernement vénézuélien n'ont pas un mot pour s'indigner des multiples infractions et agressions israéliennes, par exemple sur l'arraisonnement de bateaux de solidarité dans les eaux internationales, au mépris du droit.
- Fin septembre, deux camarades de notre fédération, un secrétaire fédéral et un membre du secrétariat de l'UFR, se rendront en Galice (Espagne) pour faire part de notre expérience, lors du séminaire du MODEPEN, partie galicienne de la *Coordinadora Estatal en Defensa de las Pensiones Públicas*.

❑ RISQUE SUR LE RÉGIME SPÉCIAL DE MOSELLE ET D'ALSACE !

Alors qu'aujourd'hui les cotisations au **régime local d'assurance maladie** (pour ceux qui sont concernés) sont de 1,5 % sur les retraites et salaires non plafonnés, elles vont augmenter dans les mois à venir, entre 0,6 et 1,2 %. La décision sera prise par le Conseil d'Administration de cet organisme, contraint et forcé, prochainement.

En effet, MACRON, concrétise une de ses promesses de campagne, celle d'une expérimentation d'une prestation minimale pour les équipements d'optiques, les prothèses dentaires et les audioprothèses, avec un reste à charge zéro pour l'assuré.

Pour ce faire, Macron a demandé aux assurances complémentaires et aux mutuelles, ainsi qu'aux professionnels de ces activités, de prendre en charge cet effort, sans que cela ne coûte plus aux assurés (soit dit en passant : ce serait un véritable miracle si cela se passait comme ça). Le problème, c'est que le gouvernement considère le régime local comme une complémentaire et lui demande de faire le même effort que les complémentaires classiques.

Grave erreur d'appréciation politique et sociale, le régime local d'assurance maladie, est bien géré, depuis quarante ans par les organisations syndicales seules (les employeurs qui ne cotisent

pas, n'ont qu'un droit de consultation et non de délibération). Il est un exemple de solidarité du plus haut niveau entre tous les bénéficiaires, qu'ils soient actifs, ayants droit, demandeur d'emploi, handicapés et retraités, grâce à une cotisation proportionnelle aux revenus. Alors que les complémentaires santé réclament une cotisation forfaitaire indexée sur l'âge et le nombre d'assurés par foyer.

❑ Le régime local ne fait pas de profit et gère à flux tendus. Il examine la situation chaque année et fait évoluer le taux des cotisations en conséquence. Pour mémoire, le taux de cotisation qui était de 1,8 % en 2015, a baissé de 0,3 %.

Le comble dans tout ça, c'est que les prestations supplémentaires dont vont bénéficier les ayants droit, ne seront pas à la hauteur de l'effort financier demandé et qu'il faudra tout de même avoir recours à une assurance complémentaire.

Malgré l'instauration d'une participation financière des employeurs à hauteur de 0,73 %, les retraités mosellans et alsaciens cotiseront beaucoup plus que dans les autres départements français, pour avoir les mêmes prestations de base.

C'est là que les députés macronistes de ces trois départements, devraient intervenir, s'ils sont attentifs à la colère des retraités, pour arrêter ainsi de les dépouiller.

❑ Nos gouvernants, toujours aussi arrogants et méprisants, se moquent de la colère des populations, notamment des retraités. Pourquoi certains des députés LREM, complètement « dans la ligne Macron » ne vont-ils pas sur le terrain, à la ren-

contre de leurs électeurs : inutilité ou peur ? Ils ne répondent pas aux interpellations dans leurs permanences. Pourquoi ne pas s'inviter dans leurs permanences et leur expliquer la réalité de la vie des gens, qui n'est pas la leur...

❑ Les médias nous ont pollué les informations en glosant sur la piscine présidentielle construite au fort de Brégançon : soyons bien conscients qu'il s'agissait là de dévier notre attention et notre conscience des véritables enjeux : la perte de nos droits, de notre pouvoir d'achat, la démolition des biens du peuple (services publics).

❑ **2018, il y a 100 ans, fin de la première guerre mondiale.**
CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PAIX LES 5 ET 6 DÉCEMBRE, préparée par le Collectif d'Histoire Sociale de la Fédération.

❑ **La CGT est la première Organisation Syndicale dans le secteur maritime, avec 40,82 %, devant la CFTD à 26,02 %.**

❑ La loi sur la défense du droit des sociétés : danger absolu, attention, la France n'est pas obligée de mettre en application les directives européennes, qui sont des recommandations, pas des obligations. Si elle le fait, c'est parce qu'elle y trouve un intérêt politique, celui du grand patronat et des multinationales.

L'Agenda

5 SEPTEMBRE, Conseil national de l'UFR.

6 SEPTEMBRE, Assemblée générale fédérale.

1^{ER} OCTOBRE, Journée internationale de lutte pour les droits et la dignité des retraités.

9 OCTOBRE, Action UCR.

21 OCTOBRE, Hommage aux martyrs de Châteaubriant.

5 ET 6 DÉCEMBRE, Conférence sur la Paix.

l'Orga - le point

Ils ont osé !

Dimanche 26 août, alors que de nombreux actifs et retraités sont encore, sinon en vacances du moins en mode détente, le premier ministre a fait un certain nombre d'annonces toutes plus scandaleuses les unes que les autres. Pour ce qui

concerne les retraités, il assume en précisant qu'ils vont perdre du pouvoir d'achat, alors qu'il y a un an il cachait la vérité et mentait en donnant des chiffres erronés !

A l'aise après les trop timides réactions du monde du travail (salariés et retraités), il revendique clairement que son gouvernement « pique le pognon » des retraités en n'augmentant les pensions que de 0,3 %, et seulement au 1^{er} janvier 2019 et non au 1^{er} octobre.

Voici la perte de pouvoir d'achat sur les deux dernières années :

□ **Augmentation des pensions en octobre 2017 à 0,8 % plus 0,3 % au 1^{er} janvier 2019 = au total 1,1 %**

□ **Inflation 2017 à 1 % et prévision pour la fin de l'année 2018 de 1,9 % soit un total de 2,9 % sur deux ans.**

En conclusion, inflation minimum officielle de 2,9 % pour une augmentation des pensions de 1,1 % soit une perte de pouvoir d'achat de 1,8 %, mais si on y ajoute le 1,85 % de CSG depuis le 1^{er} janvier 2018, la perte de pouvoir d'achat sera de 3,65 % minimum.

C'est inacceptable, inqualifiable, surtout venant d'un gouvernement dont 15 des ministres sont multimillionnaires : citons la ministre du travail et sa fortune déclarée de 7,5 millions, l'ex ministre de l'écologie, Nicolas Hulot, avec 7,3 millions... N'oublions pas les 5,1 millions de la ministre de la culture et ses casseroles immobilières !

IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE, QUE LES RETRAITÉS, QUE TOUT LE MONDE DU TRAVAIL, SOIENT

DANS L'ACTION LE 9 OCTOBRE

POUR RÉPONDRE À L'APPEL DE LA CGT

La vie des sections

CONFERENCE UFR LES 5, 6 ET 7 JUIN

Pour le choix du lieu, parmi les propositions déjà envisagées, vont être retenus les critères suivants :

- **ACCESSIBILITÉ PAR LA ROUTE ET LE TRAIN**
- **COÛTS D'HÉBERGEMENT MODÉRÉS, NE DÉPASANT PAS CEUX DE LA PRÉCÉDENTE CONFÉRENCE, À BALARUC EN JUIN 2016**
- **INFRASTRUCTURES (SALLES DE TRAVAIL ET DE COMMISSIONS, LOGEMENTS,...) CONFORMES À NOS BESOINS.**

Nous prévoyons une arrivée le mardi 4 juin, en fonction des possibilités de transport de chacun – dîner en commun prévu. Début des travaux, le mercredi 5 juin au matin.

Fin des travaux jeudi 6 juin après élection du conseil national, suivi du traditionnel repas fraternel. Départ le vendredi 7 juin après le petit déjeuner.

Des activités/animations seront organisées pour les soirées du mardi et du mercredi.

Précisons qu'à cette conférence sont invitées toutes les sections, à charge pour elles de désigner leurs délégués, sans limitation de nombre. En fait, plus nous serons nombreux, plus nos débats pourront être riches et porteurs de projets, propositions. Comme lors des conférences précédentes, la direction fédérale (CEF) sera invitée à suivre nos travaux, à y participer.

LES FRAIS SERONT PRIS EN CHARGE PAR LES SECTIONS.

POUR LES PLUS PETITES D'ENTRE-ELLES, NOUS FERONS JOUER LA SOLIDARITÉ.



On nous serine à longueur de temps que la concurrence va profiter aux usagers. Vraiment ? En 10 ans EDF et ENEDIS ont versé 64 milliards de dividendes aux actionnaires avec la suppression de 2 500 salariés. Sur la même période, la hausse de la facture est comprise entre 37 et 42 % pour une famille de 4 personnes, selon qu'elle se chauffe ou non à l'électricité, alors que l'inflation pour la même période est de 10,3 %...